



Monsieur le DASEN

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Le 5 décembre dernier, a débuté un mouvement d'ampleur contre la création d'un régime universel des retraites, un mouvement interprofessionnel, durable qui se nourrit de temps forts successifs, d'actions et d'initiatives diverses avec le large soutien de l'opinion publique. Cette mobilisation s'inscrit dans une période conflictuelle plus longue, depuis les actions contre la loi travail en passant par le mouvement des gilets jaunes jusqu'aux mouvements du printemps dernier contre la loi

Blanquer, la réforme du baccalauréat et l'émergence à grande échelle des luttes contre le dérèglement climatique.

Le monde enseignant aura pris sa place, une large place dans ce mouvement et pas seulement contre la réforme des retraites. Car si celle-ci nous promet de vieillir dans la misère, elle vient s'ajouter au déclassé salarial, à la dégradation de nos conditions de travail, à la multiplication des tâches, aux pressions, aux injonctions qui se multiplient. Alors qu'au début des années 90, un PE débutait à 2 SMIC, il démarre aujourd'hui à 1,2 SMIC. De même, ces dix dernières années auront vu le nombre de candidat au CRPE divisé par deux. Il faut prendre la mesure de l'ampleur de la crise de confiance qui traverse le monde enseignant. Beaucoup de nos collègues que nous rencontrons ne croient plus en ceux et celles qui les dirigent ; beaucoup ne croient plus en des promesses jamais tenues ; beaucoup ne croient plus en des lendemains qui chantent. Cette crise est grave car elle touche ceux et celles qui portent la lourde responsabilité d'éduquer, de former, de préparer le monde de demain. Rien aujourd'hui ne laisse entrevoir un début de solution, bien au contraire.

Dans ce contexte, nous avons dénoncé et continuons de le faire, dans une unité syndicale quasi-totale, tout au long du processus législatif, la loi de transformation de l'action publique que le gouvernement présentait, en lançant fin 2017 le programme Action Publique 2022, comme « un impératif pour répondre aux transformations profondes qui traversent notre société et bouleversent les métiers et les modes d'action publique ».

La transformation est effectivement totale et surtout totalement libérale ! Cette loi contourne le statut de la fonction publique, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agentes et agents mais aussi des usagères et usagers. Un sujet somme toute technique pour lequel nos collègues ne se sont pas sentis concernés et qui pourtant bientôt façonnera leur quotidien professionnel. La loi poursuit deux objectifs principaux, un coup double en quelques sortes.

En premier lieu, elle vise à affaiblir les organisations syndicales, à réduire leurs capacités à défendre collectivement les droits des personnels en termes de mobilité, de carrière et de santé et sécurité au travail par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires et la suppression des comités d'hygiène, santé et conditions de travail (CHSCT).

Monsieur le Ministre parle de l'école de la confiance mais il s'agit plutôt de l'école du mépris quand on supprime aux collègues la seule possibilité d'être représentés dans les opérations importantes de leur carrière : les promotions et le mouvement. Il n'y a plus de gestion collective et aucun collègue n'a moyen d'y accéder : c'est une individualisation du traitement sans avoir connaissance des données du groupe auquel chacun appartient.

De plus, depuis de nombreuses années, c'est un travail croisé et conjoint entre vos services et nous, qui a permis de corriger nombre d'erreurs et d'être au plus juste des données personnelles des collègues. Lors des nombreux groupes de travail, la réflexion avec vos services sur l'évolution

des règles départementales a permis de coller au plus près des demandes des collègues sur le terrain dans le cadre de règles collectives protectrices.

En second lieu, et une fois la contestation syndicale évacuée, la loi permettra aux décideurs d'avoir les mains libres, de les doter d'outils et de leviers « de ressources humaines » propres à individualiser les carrières, à accentuer la pression sur les personnels, bref, à installer le new management public. Comment ? En faisant peser sur les personnels la menace du refus de mobilité ou d'avancement au seul fait du prince, en encourageant et accentuant la précarité avec des contrats à durée déterminée qui réduisent au silence les agents concernés, en instaurant la rupture conventionnelle ou le détachement d'office pour pousser dehors les indésirables. Autant de possibilités offertes aux tout nouveaux DRH de proximité qu'on nous présente comme la solution à tous nos maux professionnels mais dont on pourrait bientôt s'apercevoir qu'ils sont le rouage essentiel dans la mise en œuvre de ces orientations managériales.

Cette loi est en définitif un très mauvais coup porté à la fonction publique, à l'emploi public, au service public et à l'ensemble de la population et donc aussi à l'école.

Cette loi entérine la volonté politique de tuer le paritarisme, volonté déjà à l'œuvre au niveau national surtout quand le dialogue social se résume aux informations qu'on veut bien nous donner, interdisant tout compromis à l'issue des échanges argumentés. Juste notre présence statutaire aux instances où nous sommes incités à la modération, au mépris de la réalité du terrain.

L'état de la profession aujourd'hui devrait alerter notre ministre sur l'efficacité de cette méthode mais non le ministre a confirmé, institué ces choix en loi.

Peu importe à cette occasion de s'asseoir sur les quelques 400 collègues qui nous ont accordé leur confiance. Nous nous insurgons contre la tendance de l'administration, plébiscitée par les tenants de la République en marche, d'un dialogue social qui choisit ses interlocuteurs en dehors des représentants légitimement élus faisant fi des résultats issus des urnes, préférant dialoguer avec des collègues peu rompus à l'exercice plutôt que la contradiction de représentants légitimes mais encombrants ?

Vous serez donc, messieurs, les pilotes esseulés, les responsables assumés du démantèlement de l'École Publique, du mal être des enseignants.

Votre prime loyauté, bâillon financier, est-elle à la hauteur de cette lourde responsabilité ?

Cette loi évacue les représentants syndicaux comme corps intermédiaires. Dont acte ! Vous aurez donc à gérer des personnels, dont nous faisons partie, en voie directe ! À l'image des Gilets Jaunes qui décontenaient le pouvoir par leur horizontalité et le fait de ne pas avoir de représentants. Nous sommes donc devant vous en tant que citoyen.nes.

D'aucun se réjouiront de voir les syndicats renvoyés à leurs études, applaudiront le coup de pied aux fesses portés à ces empêcheurs de tourner en rond, ces jamais contents, ces opposants à tout, ces tenants de l'ancien monde. Pourtant, nous l'affirmons aujourd'hui et ici, c'est un mauvais jeu perdants/perdants qui se joue : quand la contradiction, la contestation, la représentativité, les contre-pouvoirs sont balayés d'un revers de la main, c'est au final la démocratie qui recule annonçant des jours sombres pour notre société : Mise à mal de la démocratie confirmée par la surdité du pouvoir qui face à la contestation et à l'opinion publique, n'hésite pas à gouverner contre son peuple, avec pour toute réponse gazage et matraquage ; confiscation du pouvoir au bénéfice des 1% les plus riches, source de toujours plus d'inégalités sociales, de précarité, de souffrance et qui nous envoie dans le mur du dérèglement climatique. Le Président Macron disait « Essayez la dictature et vous verrez ». Et si déjà, on essayait la démocratie ?

Le SNUipp-FSU quant à lui s'est construit sur le refus de l'opacité, de livrer nos collègues à l'arbitraire, aux marchandages de couloirs et a inventé ou remis à jour des pratiques pour œuvrer à la transparence et l'équité...

Son projet vise aussi à faire réussir les élèves, tous les élèves : s'occuper de leur environnement mais aussi améliorer la situation de celles et ceux qui enseignent, avoir l'ambition de changer le monde dans lequel ils et elles évoluent pour construire les citoyen.nes de demain. Contre les manœuvres qui veulent l'affaiblir, il ne renoncera pas à ses ambitions, à un monde plus humain, plus juste, plus respectueux de son environnement.

Fort de sa légitimité, il occupera tous les terrains (les instances ou nous sommes encore admis, la rue, les écoles) pour rappeler, relayer, se battre dans l'intérêt général, et ne pas laisser Mr Blanquer sacrifier l'Ecole publique et ses personnels au profit des intérêts privés.

Vous aurez remarqué, mesdames messieurs les membres de la CAPD, qu'aucun délégué du personnel du SNUipp/FSU ne s'est assis.e aujourd'hui. En grève aujourd'hui pour toutes les raisons évoquées et certainement d'autres oubliées, et dans la rue cet après-midi pour nous faire entendre des sourds de ce gouvernement, nous ne siégerons pas !